

CONSTRUCTION

RÉHABILITATION DU SITE DE CHATEAUBRIAND À GENÈVE

UN LAC, DES PINS, DES ENFANTS, UNE CRÈCHE

La crèche, sur un niveau, est positionnée en prolongement du Palais Wilson et face au lac.

Le projet «Sylvestre» du bureau d'architecture lausannois MPH, en collaboration avec les architectes-paysagistes Oxalis de Carouge, a gagné le premier prix du concours organisé en 2000 par la Ville de Genève. La construction de la crèche, bâtie sur un niveau, présente un aspect pavillonnaire et fonctionne comme un village au milieu d'un parc de pins.

TEXTE SANDRA GIAMPETRUZZI

PHOTOS ATELIER QUARTAL, VEVEY

ALAIN GRANDCHAMP/DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE VDG

Tout semble aller pour le mieux. Un petit bonhomme a pointé le bout de son nez. Papa et maman sont aux anges et rien ne pourra troubler ce moment de bonheur. Maman va pouvoir profiter pendant quelques mois de cette nouvelle situation avant de reprendre son travail... Travailler! Mais... qui va garder l'enfant? Où trouver une crèche qui a encore de la place? Comment organiser les horaires?

Et voilà! Le bonheur était de courte durée. Le stress métrou-boulot-dodo reprend le dessus. A cela viennent s'ajouter les innombrables coups de téléphone pour trouver LA crèche idéale pour bébé; phrase qui, avec le temps, va se transformer en «trouver une place n'importe où, mais en trouver une».

Dans le quartier des Pâquis à Genève, le problème est le même. Malgré trois établissements de ce type, les institutions pour la petite enfance sont en pénurie de place. Avec la demande croissante de solutions de garde pour les enfants, le Conseil administratif a décidé de créer 150 places de garde par année. Ainsi un concours d'architecture a été mis sur pied pour la construction d'une crèche sur le site de Chateaubriand, à l'entrée de Genève. Face au lac et en prolongement du Palais Wilson, ce lieu d'exception qu'est la rade a longtemps été oublié. La réhabilitation de ce périmètre comprend, dans la foulée, la rénovation de la Villa Dufour en

tant que maison de quartier pour les activités destinées aux enfants, l'aménagement du parc afin d'offrir un lieu de détente à la population, la construction d'un couvert-buvette dont l'utilisation se fera dans le cadre de manifestations ou de fêtes ainsi que le changement des collecteurs dans le sous-sol.

Un petit village pour nos enfants

En voyant l'emplacement mis à disposition pour nos chères petites têtes blondes, l'atelier d'architecture MPH a voulu préserver cet endroit privilégié qui s'ouvre sur le lac et qui se situe dans la continuité du Palais Wilson. L'idée était de créer un bâtiment pavillonnaire sur un niveau au milieu d'un parc planté de pins. Les habituels couloirs de ce genre de construction ont été bannis au profit de maisonnettes s'articulant autour de l'espace d'accueil et d'animation au centre du complexe. Ce vaste espace possède plusieurs fonctions. Il peut servir

ET AU MILIEU DE LA VILLE POUSSE UNE FORÊT

de petit théâtre grâce à son escalier en gradin. Ses parois vitrées, donnant sur le parc, font penser à une loggia où l'intérieur et l'extérieur se mêlent étroitement. Il unit également les espaces polyvalents de chaque groupe d'âge. L'escalier en gradin sert aussi à accéder à la toiture. Celle-ci permet d'exercer des activités didactiques en plein air avec les enfants, et les éléments ludiques prévus miseront sur la découverte et l'apprentissage de l'enfant. Le deuxième point d'ancrage de cet espace est le patio qui, comme l'escalier en gradin, apporte une lumière zénithale.

Transformation de la villa Dufour

En traversant la route, un deuxième secteur est dédié aux jeunes. La maison de quartier des Pâquis accueille des enfants pour diverses activités. Datant de 1836, ce bâtiment nécessite quelques réfections. La toiture doit être renouvelée, la structure stabilisée, et les sanitaires ainsi que l'électricité méritent une mise à jour. La configuration des locaux ne demande pas de transformations lourdes pour son futur usage, mis à part les combles qui vont être aménagés de façon à créer des surfaces supplémentaires. La maison de quartier des Pâquis abritera des espaces polyvalents, de jeux, des espaces de lecture et de bicologie, le bureau des éducateurs ainsi qu'une cuisine.

Le parc et ses pins sylvestres

La deuxième grande partie du projet se trouve dans l'aménagement du parc. Pour les travaux de sous-sol, il s'agit de mettre en place un nouveau réseau de récolte des eaux pluviales. Pour le reste, il faut agrandir le préau de l'école de Chateaubriand, installer des espaces de sport et de jeux pour les enfants, créer l'installation d'un éclairage public et de fontaines, le tout agrémenté de verdure.

La majesté du parc vient de la présence de pins noirs existants, originaires d'Autriche. Ils transmettent une atmosphère particulière. Pouvant atteindre des



FICHE TECHNIQUE

COÛT

3 255 000 francs

SURFACE DE LA CRÈCHE

988 m²

SURFACE DE LA VILLA DUFOUR

630 m²

SURFACE DU COUVERT-BUVETTE

180 m²

SURFACE DU PARC

11 432 m²

hauteurs entre 20 et 50 mètres et de feuillage dense, ces géants acquièrent avec les années une écorce crevassée et de teinte très sombre. Le désir était de trouver le moyen d'apporter une touche de fraîcheur tout en restant dans la continuité des espèces présentes. C'est ainsi que s'est imposé le pin sylvestre. S'il peut atteindre des hauteurs tout aussi majestueuses que son cousin, il a l'avantage d'être plus aéré et l'aspect brun-orangé de son écorce lui confère plus de chaleur. Ces arbres ont été importés de France par

camions, à des tailles atteignant déjà les 6 mètres. Ainsi, dès le début, la place s'habille de zones d'ombre et de jour. Au milieu de ce tapis épineux viennent prendre place des plages d'activités et des zones engazonnées de détente. Les zones d'activités sont délimitées par des petits murets en béton sur lesquels sont disposés des bancs. Les différents revêtements du parc délimitent également les attributs spécifiques à chaque espace. Les accès et la place de la buvette sont revêtus d'un enrobé bitumeux, tandis que les

autres zones sont recouvertes de gravier compacté très fin.

Premier projet public sous le label Minergie

Tous les matériaux ont été choisis pour leur caractère écologique aussi bien pour la construction, la rénovation que pour l'aménagement du parc. Cette démarche a été respectée en ce qui concerne le revêtement du parc, par exemple. Il est composé d'extraits de carrière recyclés. Ce procédé a égale-

ment été utilisé pour la stabilisation du sol de la crèche. Pour limiter au maximum les mouvements de terre, les matériaux ont été réutilisés sur place. Ainsi, sur 80 centimètres, le terrain a été mélangé avec un ciment, ce qui a créé un socle sur lequel est venue se poser la crèche. Les fondations, normalement requises dans ce cas de figure, ont pu être réduites. De plus, quatre points importants du label Minergie ont été respectés: la maçonnerie, les crépis, les enduits intérieurs et extérieurs et les matériaux iso-

- 1 Le site de Chateaubriand est réhabilité afin d'offrir à la population de Genève un lieu de détente.
- 2 Les espèces existantes, avant réaménagement du parc, sont des pins noirs d'Autriche.
- 3 Dans le cadre du réaménagement du parc, des pins sylvestres de 6 mètres de haut sont plantés.

PORTRAIT

OXALIS

ARCHITECTES-PAYSAGISTES



Créé en janvier 1997, Oxalis est aujourd'hui riche de sept membres dont les diverses origines et valeurs humaines permettent une grande complémentarité. Venant de France, de Suisse et du Japon, la manière d'aborder l'espace, selon la sensibilité de chacun, leur a donné la possibilité de réaliser des objets sous de multiples latitudes aussi bien pour des privés que pour des collectivités. Leur façon d'aborder un projet est en premier lieu de définir les atmosphères. Pour le concours de la crèche de Chateaubriand, ils ont étudié la notion de transparence au sol. Il ne fallait donc pas un parc touffu et sombre mais plutôt un espace aéré empreint de dynamisme. La volonté était que, depuis la crèche, le regard des enfants puisse filer jusqu'au lac.

Par la suite, dans la phase d'étude du projet, leur travail s'est axé sur la création d'un relevé de toutes les espèces présentes dans le périmètre ainsi que d'une étude phytosanitaire qui a permis de décider l'abattage ou non d'un spécimen. Ce choix s'est fait avec le concours du SPNFP (Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage) et du SEVE (Service des espaces verts et de l'environnement). Ensuite, une longue phase de recherche des espèces à transplanter ainsi que des matériaux à utiliser pour le revêtement des espaces de jeux a été élaborée. Mais le rôle d'Oxalis ne se limite pas à cela: en tant que mandataires consultants pour le parc, ils sont aussi responsables de la rédaction des conditions particulières et des documents de soumissions ainsi que de la réception de l'arborisation et de son évolution.



4 L'escalier en gradin fait office de petit théâtre et donne également accès à la toiture.

5 La toiture de la crèche permet des activités didactiques en plein air pour les enfants.



PRINCIPAUX INTERVENANTS

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Ville de Genève

ARCHITECTE

Bureau d'architecture MPH, Lausanne

ARCHITECTE-PAYSAGISTE

Oxalis, Carouge

DIRECTION DES TRAVAUX

Atelier Quartal, Vevey

habillant la face ventilée de la crèche, ils ont reçu un glacis à l'eau. Le troisième point respecté porte sur les surfaces extérieures et intérieures. Les peintures et les vernis utilisés ne contiennent pas d'agents actifs, ils sont sans solvant et diluables à l'eau. Le dernier point concerne le revêtement des sols. Les sols en bois sont traités et vitrifiés à l'eau, tandis que la pose des carrelages et des parois en céramiques se fait sur une couche épaisse de mortier en ciment. Des émulsions d'adhérence ou d'étanchéité sans solvant et diluables à l'eau seront utilisées.

En outre, l'isolation de l'enveloppe de la crèche a été augmentée afin d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et d'atteindre les valeurs du standard Minergie. D'ailleurs, tous les composants de l'enveloppe comportent une excellente isolation thermique, ainsi qu'une étanchéité à l'air.

Une installation de ventilation à double flux avec récupérateur de chaleur à haut rendement est prévue afin de réduire les déperditions liées aux infiltrations d'air. L'aération contrôlée permet une homogénéité des températures et de l'humidité et favorise la pérennité du bâtiment dans le temps. La production

de chaleur est assurée par une chaudière à gaz à condensation et le chauffage des locaux par un chauffage de sol à basse température.

LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES SONT CONÇUES DE FAÇON À LIMITER LA CONSOMMATION

Dans les deux bâtiments, la production d'eau chaude sanitaire est produite par un bouilleur couplé à la chaudière. Afin de réduire la consommation d'eau, la robinetterie sera équipée d'un système de limitation de débit et les chasses d'eau des WC auront une contenance de 6 litres, avec double commande.

Les appareils et installations électriques sont conçus de façon à limiter la consommation dans le sens de la recommandation SIA

380/4 et à respecter le standard Minergie. Il est prévu d'optimiser l'éclairage par un dispositif d'automatisation gérant l'extinction de la lumière des locaux inoccupés. De plus, les appareils seront choisis en fonction de leurs performances énergétiques figurant sur l'étiquette de performance CEE.

Enfin, des panneaux photovoltaïques sont également prévus en toiture. Intégré au toit plat du local technique, situé parmi les éléments ludiques, cet équipement, d'une puissance de 4 kW environ pour une surface de 40 m², produira quelque 4200 kWh. ■

lants sont tous de nature minérale, tandis que tous les produits de jointoiement et les mastics ont été choisis sans solvant. Pour la menuiserie, les bois indigènes ont eu la priorité. C'est le cas pour les chevrons de la toiture de la maison Dufour. Ils sont traités à l'aide de produits de préservation du bois diluables à l'eau et sans liant. Quant aux panneaux de bois triplés